



Syndicat Force Ouvrière FINANCES
Section locale FO FINANCES62
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

☎ : 06.04.40.51.41

@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CDAS du 4 Février 2019

Déclaration liminaire

Mme La Présidente,

Dans un contexte social tendu où les agents des Ministères Économiques et Financiers subissent des pertes de rémunérations et de pouvoir d'achat, et où les carrières de la fonction publique n'assurent plus que la promotion d'un nombre restreint d'agents, l'Action Sociale Interministérielle doit s'interdire de régresser en termes de moyens humains et budgétaires et elle doit, plus que jamais, venir en aide à l'ensemble des agents. Cela suppose une volonté politique et une orientation marquée par une programmation budgétaire ambitieuse.

Au chapitre des bonnes nouvelles, nous nous réjouissons au niveau local de l'arrivée d'un médecin de prévention sur le secteur d'Arras. Toutefois, nous regrettons que cette annonce ait été faite encore une fois dans une autre instance, lors du CTL du 7 janvier 2019, et n'est pas fait l'objet d'une communication officielle et directe aux délégués en CDAS. Pour mémoire, nous avons déjà formulé cette demande lors de notre dernière déclaration liminaire en CDAS du 24 septembre 2018 pour l'arrivée du docteur DE PAUW sur le secteur de Boulogne-sur-Mer.

Pour autant, nous tenons à lui souhaiter la bienvenue au sein de notre beau département du Pas-de-Calais. A ce premier comité de l'année 2019, nous lui souhaitons une excellente installation dans ses nouvelles fonctions. Face à la forte attente des agents et aux besoins prégnants liés à la dégradation des conditions de vie des agents au travail, elle devra faire preuve de toutes les qualités inhérentes à sa fonction. Nous sommes conscients qu'il faudra un temps d'adaptation à son nouvel environnement professionnel mais nous espérons qu'elle prendra toute la mesure de l'urgence de la situation. C'est aussi pourquoi, Mme la Présidente, nous vous engageons à communiquer de son arrivée auprès de l'ensemble des agents du département.

Par ailleurs, nous tenions à saluer le travail réalisé par la nouvelle déléguée ainsi que son équipe pour ce premier comité. Le fait de disposer d'une documentation complète et fournie en amont permet aux représentants en CDAS de préparer l'instance sereinement et dans de bonnes conditions. Rappelons que nous sommes également particulièrement attachés au fait que l'instance demeure décisionnelle.

Enfin, Mme la Présidente, et puisqu'il s'agit a priori de la dernière instance de l'ancienne mandature, les délégués **FO FINANCES 62** souhaitent connaître la répartition des voix délibératives pour les prochains comités.

Les représentants **FO FINANCES 62**

Titulaires : Sandrine BONET, Yannig BOURGAIN, Sophie CLETON

Suppléants : Audrey JOLY, Gautier LEDOUX, Michaël MILLOT

Experte : Coralie VINCENT